



Apprentissage de la conduite

Par **Dedeline76**, le **03/06/2010** à **21:35**

Bonjour,

Mon petit frère commence cette semaine la conduite pour passer le permis en mode accéléré. J'ai moi-même obtenu le permis il y a un an en ne suivant pas cette méthode mais la méthode plus classique.

J'aurais aimé savoir, si je le fais conduire le soir sur un parking de supermarché sans personne, quels sont les risques encourus pour mon frère mais également pour moi.

Merci.

Coordialement

Par **Tisuisse**, le **04/06/2010** à **08:13**

Bonjour,

Parking ouverts à la circulation publique, fut-ce un parking désert de supermarché = application stricte du code de la route => conduite sans permis. Voyez les sanctions au post-it conduite sans permis. En tant que prêteur de votre véhicule et titulaire du permis de conduire, vous vous exposez aux mêmes sanctions que le conducteur.